

REDON

RÉDACTION : 1, rue Jeanne-d'Arc. Tél. 2-66
DÉPOT CENTRAL ET PUBLICITÉ : Place de la République. Tél. 2-31

113 cultivateurs de la région de Redon conduits par M. Renouard député de la circonscription ont rendu visite à la commune remembrée de Plumelec



M. Brunel expose aux cultivateurs de notre région les avantages du remembrement. Au premier plan, M. Renouard, maire de Langon, député et conseiller général de Redon.

En recevant, l'autre samedi, 113 cultivateurs de la région de Redon, notamment de : Bains-sur-Oust, La Chapelle-Saint-Melaine, Langon, Médreac, Quédillac et Saumières, emmenés par M. Isidore Renouard, député de la circonscription et conseiller général de Redon, M. Brunel, président de la Fédération des Exploitants Agricoles, maire de Plumelec, devait leur déclarer : « Plumelec est devenu un centre de pèlerinage et, pourtant, nous n'avons pas fait de miracle, même en matière de remembrement. »

...M. Joseph Brunel n'est pas seulement un précurseur. Il veut que les siens, les paysans bretons, puissent désormais profiter de sa grande expérience, et c'est ainsi

que Plumelec recevait samedi... sa 106^e visite ! Sans compter les visites faites par les journalistes spécialisés, les problèmes agricoles, techniciens et autres.

...Les cultivateurs de la région redonnaise ont été très intéressés et même enthousiasmés par les renseignements qui leur ont été fournis, les études de plans, et au cours de cette visite, ils n'ont pas manqué d'interroger collègues qui se montrent enchantés.

Dans plusieurs communes l'arrondissement de Redon, Séglin, St-Just, Sainte-Marie, Renac, Bain-sur-Oust, etc., le remembrement est en cours. Celui-ci donne parfois lieu à des discussions épiques. On trouve de farouches opposants ; mais combien sont partisans !

A Langon : 14 parcelles à l'hectare

M Renouard, député de la circonscription de Redon, qui visitait pour la première fois la commune de Plumelec, le faisait parce que le problème du remembrement l'intéresse à la fois comme député, conseiller général de Redon et maire de la charmante et pittoresque commune de Langon.

M. Renouard devait déclarer : *« J'ai été très intéressé par la visite que nous avons faite et l'exposé complet de M. Siret ; il a mis beaucoup de cœur dans cet exposé magistral, et je crois que si tous les techniciens en faisaient autant, les problèmes du remembrement seraient facilités. »*

Puis M. le Député remercia M. Brunei dont il avait déjà eu occasion d'apprécier le bon sens et le réalisme lors de l'entrevue de Paris avec M. Debré. Il rendit hommage au maire de Plumelec pour son activité, son initiative et son expérience qui doit servir à tous les cultivateurs bretons.

Le remembrement de la région redonnaise

Mis à part les marais dont nous ne parlerons pas ici, la région de Redon doit aussi regrouper ses terres. C'est une nécessité. Il y a chez nous des cultivateurs pleins de bon sens et de bonne volonté, et qui désirent ardemment voir les terres qu'ils exploitent regroupées. La plupart des communes de l'arrondissement en sont aux projets qui deviendront une réalité. Certaines communes rencontrent des difficultés et ne sont pas toujours suffisamment comprises de la part de leurs dirigeants. Souhaitons que celles-ci s'amenuisent et que les parcelles diminuent. M. Renouard estime que toute la région a besoin de regrouper des terres très dispersées.

« A Langon. dit-il, il faut compter 140 parcelles pour dix hectares et en réalité, le cultivateur n'exploite que 50 % de la superficie du sol ! » Le reste étant pris par des haies, des fossés, etc. Cette situation est, devait signaler à Plumelec, le député, bien comprise par M. Rochereau et son chef de cabinet, M. Keneshd'hu, qui s'efforcent de donner à l'agriculture des crédits qui lui sont indispensables

...M. le Maire de Plumelec devait déclarer à ses hôtes, pour terminer, qu'il avait beaucoup souffert du remembrement, mais que s'il fallait recommencer, il recommencerait encore, car c'est, dit-il, une nécessité économique. Il évoqua également le problème humain et déclara : « *Si nous voulons garder nos jeunes, il faut leur procurer un bien-être que nous n'avons jamais connu* ». Il ne cacha pas non plus à son auditoire les inconvénients et difficultés de l'opération : inconvénients d'ordre pécuniaire, côté « obstacles », la routine, les querelles de villages, les histoires de familles, etc...

